

25 Juin 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BARDET, Maire.

Présents: Alain BARDET – Monique PAPOT-LIBERAL - Sandrine DOMINGUES - Emilie SAPIN - Rémy CAVAILLES – Bernard DEPORTE - Catherine MARSAY - Eddy RENAUD - Alexis DURANTET - Olivier BERCHOUD – Daniel GROSBELLET - Murielle MONGUILLON

Absentes excusées: Jean-Paul BONNAUD - Didier CONNES – Philippe DURON

Secrétaire : Monique PAPOT-LIBERAL

Epicerie Au Panier Garni

Monsieur le Maire explique que M. Charton est à la retraite et a trouvé un successeur en la personne de M. DIRIBARNE Thierry qui a racheté le fond de commerce.

Ce dernier est venu se présenter au conseil : il a déjà tenu une épicerie à St Denis de Cabanne qu'il a vendu il y a 4 ans. Désirant reprendre une activité dans cette branche et ayant eu connaissance du départ de M. Charton, il n'a pas hésité à racheter le fonds de commerce vu le loyer attractif, l'intérieur en bon état et le parking juste en face. De plus il n'est pas loin de St Denis de Cabanne où il réside et de la N7. Il souhaite continuer ce qui était proposé (travailler avec les artisans/agriculteurs du village- vendre pains, journaux....) voire plus si il y a des propositions (vente du gaz – relais colis- livraison pour les personnes âgées).

La reprise se fera autour du 25-26 juillet – il a fait une formation française des jeux et proposer L'épicerie sera fermée le dimanche après-midi et le lundi

Les membres du conseil remercient M. Diribarne et se disent satisfait que le commerce ai trouvé un repreneur ayant de l'expérience.

2018-06-01 Subvention voyage scolaire 2017-2018 (Sou des Ecoles)

Monsieur le Maire rappelle au conseil sa décision de principe de subventionner le voyage scolaire organisé pour les classes de CP à CM2. 65 élèves étaient concernés pour partir à Tausat en Gironde.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres:

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 03/07/18
publication le 04/07/2018

- ACCORDE une subvention de 20 € par élève destinée à financer le voyage scolaire 2017-2018 soit 1300 €
- DIT qu'elle sera versée au Sou des Ecoles de Noailly
- DIT que les crédits seront inscrits au budget au c/6574

Décision modificative

Le conseil municipal approuve les virements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT

D 6226 : Honoraires

- 3 600.00 €

Commune de NOAILLY

25 Juin 2018

D 6237 : Publications	- 4 000.00 €
D 022 : Dépenses imprévues fonctionn.	- 1 500.00 €
D 023 : Virement section investissement	+ 7 800.00 €
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé	+ 1 300.00 €

INVESTISSEMENT

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 03/07/18
publication le 04/07/2018

D 202-145 : Plan Local d'Urbanisme	+ 7 600.00 €
D 2184-117 : Matériel divers	+ 900.00 €
D 2312-151 : Jeux parc MTL	- 900.00 €
D 2313-121 : Travaux divers	+ 200.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct	+ 7 800.00 €

2018-06-03

Règlement intérieur du service périscolaire

Madame PAPOT-LIBERAL Monique présente les modifications apportées au règlement du service périscolaire du fait du passage à 4 jour d'école, et notamment :

- Les horaires de la garderie : 7 h 15 – 8 h 20 et 16 h 30-18 h 30,
- L'horaire de l'étude : 16 h 30 – 17 h 15 le lundi – mardi - jeudi

Il est précisé également que tout jeu cassé par un enfant devra être remplacé par les parents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres:

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 03/07/18
publication le 04/07/2018

- APPROUVE le règlement du service périscolaire applicable aux usagers de l'école maternelle et élémentaire à compter du 03 septembre 2018.
- DECIDE de ne pas modifier les tarifs qui restent fixés à

	<u>1 j/sem</u>	<u>2 j/sem</u>	<u>3j/sem</u>	<u>4 j/sem</u>
Matin :	18 €	34 €	50 €	66 €
études :	15 €	30 €	45 €	
Soir :	34 €	65 €	96 €	127 €

2018-06-04

Règlement intérieur de la cantine scolaire

Il est demandé au conseil d'approuver le règlement intérieur de la cantine scolaire qui prend en compte le retour à la semaine de 4 j d'école et la mise à disposition de personnel supplémentaire le jeudi et le vendredi du fait d'une forte augmentation des effectifs ces jours-là.

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 03/07/18
publication le 04/07/2018

- APPROUVE la modification du règlement du restaurant scolaire
- DIT que le nouveau règlement est applicable à compter de ce jour.

25 Juin 2018

2018-06-05

Motion pour le maintien de la Trésorerie de Renaison

Monsieur le Maire indique que le Directeur Départemental des Finances Publiques envisage de transférer l'activité de la Trésorerie de Renaison à la Trésorerie Municipale de Roanne, à compter du 1^{er} janvier 2019.

La gestion financière et comptable de l'ensemble des 27 communes dépendant de la Trésorerie de Renaison serait donc transférée. Quant au recouvrement de l'impôt, il serait confié aux Services des Impôts des Particuliers (SIP de Roanne). L'unique établissement médico-social verrait sa gestion confiée à la Trésorerie de Roanne Centre Hospitalier.

La Trésorerie de Renaison fournit un service de proximité au quotidien auprès de la population de la Côte Roannaise, population qui ne cesse d'augmenter au fil des recensements.

L'accès au service public pour tout citoyen constitue un droit fondamental.

Notre bassin de vie se verrait donc directement pénalisé par cette fermeture qui aurait pour conséquence :

- l'éloignement de services de bases à la population au détriment des contribuables et des collectivités territoriales et de divers organismes de 27 communes de la Côte Roannaise ;
- la perte d'un service public majeur sur la Côte Roannaise.

Alors même que le principe de proximité est au cœur du service public, cette fermeture :

- constitue un mauvais signal envers les territoires ruraux qui sont oubliés des politiques d'aménagement ;
- amplifie les inégalités territoriales, sociales et économiques du Roannais ;
- engorge la Trésorerie de Roanne ;
- contraint le contribuable à avoir recours à se déplacer toujours plus loin pour accéder aux services de la DDFIP.

Ainsi, les habitants des communes rurales et péri urbaines, se sentent une nouvelle fois abandonnés et délaissés au profit d'une concentration des services publics dans les villes centres.

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, conscient de la nécessité de la modernisation du service public, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 03/07/18
publication le 04/07/2018

- DEMANDE le maintien de la Trésorerie de Renaison en tant que site de proximité financé par l'Etat,
- EXPRIME son soutien à l'ensemble des personnels de la Trésorerie de Renaison ;

2018-06-06

Programme Voirie 2019

Monsieur le Maire présente les chemins que la commission voirie réunit le 11/06/2018 a sélectionné comme devant faire l'objet de travaux de réfection. IL s'agit de

- Carrefour à la Croix de la Perche estimé à 9 045 € HT
- Rte de Joux 12 855 € HT
- Rte de Garambeau 6 995 € HT
- Rte des Beaussiers 33 855 € HT

Commune de NOAILLY

25 Juin 2018

Après débats, et 5 voix pour la réfection des 3 premiers chemin, 3 voix pour la Rte des Beaussiers et 4 voix sans avis

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité:

- ACCEPTE le devis estimatif présenté pour le carrefour de la Croix de laPerche, la Rte de Joux et la Rte de Garambeau pour un montant total HT de 28 895 €

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 09/07/18
publication le 09/07/2018

- SOLLICITE du Conseil Général une subvention au titre du programme de voirie communale & rurale 2019.

Conseil d'école

Madame Papot-Liberal expose un compte-rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 19 juin : ont été évoqués les sujets suivants : la coopérative – les séances vélo – le projet des classes maternelles au PAL – les folies musicales – le projet école et cinéma - les séances de piscines au Coteau – le spectacle à la MTL (remerciement aux agents pour l'installation du podium le mercredi et à Patricia pour la confection des chapeaux) – le pot de fin d'année - la rotation des classes le 03 juillet – la soirée de clôture avec la projection des photos du voyage scolaire à Taussat en Gironde – les effectifs de la rentrée avec 110 élèves (104 sans les TPS), le seuil de fermeture étant à 105 – Mme Ducrot quitte Noailly pour ST Forgeux – Mme Trépardoux reste en décharge du directeur – les APC se feront de 16 h 30 à 17 h 15 et peut-être pendant la pause méridienne avec 2 séances par semaine – les quelques travaux qu'il conviendrait d'effectuer à l'école pendant les vacances scolaires.

Des problèmes à la cantine ayant été évoqués, Mme Papot-Libéral a demandé une réunion avec les représentants des parents d'élèves, la commission cantine, le personnel et les représentants des élus à l'école.

Informations diverses

Assainissement Non Collectif : la Roannaise de l'Eau va envoyer des courriers en recommandé aux propriétaires qui n'ont pas répondu aux rendez-vous.

Gens du voyage : Roannais Agglomération propose aux communes de prendre un arrêté permanent d'interdiction de stationnement en dehors des zones prévues.

Chapelle : elle a été classée en 5° cat. Type T pour la sécurité avec un effectifs inférieur à 50 personnes.

Barnum : 2 côtés ayant été perdus, Monsieur le Maire présente un devis d'un montant d'environ 850 € pour les remplacer.

Local technique : Le Foyer Les Copains a fait une séparation pour le matériel de l'association.

La séance est levée à 22 h20